



Les 31 mars, 6 et 8 avril 2021,

Toutes et tous mobilisé·es

pour imposer d'autres choix !

COMMUNIQUÉ — MONTREUIL > 29 MARS 2021

La crise sanitaire ne cesse de confirmer le rôle irremplaçable des politiques publiques mis en œuvre par les personnels de nos secteurs professionnels au service de la satisfaction des droits et des besoins des citoyen·nes et des usager·es.

Pourtant, force est de constater que le pouvoir exécutif poursuit et intensifie une politique libérale destructrice de nos services publics. Celles et ceux qui nous gouvernent veulent mettre à bas nos systèmes de Sécurité sociale, de protection sociale et les trois versants constitutifs de la fonction publique qu'il s'agisse de l'Etat, des collectivités territoriales, de l'hôpital.

Alors que des milliards d'euros sont mobilisés au profit des tenants du capital sans aucune contrepartie et sans contrôle ou presque, nos services ne disposent plus des moyens budgétaires nécessaires à la mise en œuvre pleine et entière des missions et sont placés sous le joug d'une austérité budgétaire généralisée et toujours plus conséquente.

Dans le même temps, les conditions de vie et de travail des personnels ne cessent de se dégrader du fait de l'insuffisance des moyens alloués, de la poursuite des suppressions d'emplois, du recul du pouvoir d'achat des actifs comme des retraités, de l'intensification des charges de travail.

Trop, c'est trop ! De l'argent, il y en a ! Encore faut-il qu'il soit utilisé pour financer d'autres choix !

Les conditions de vie et de travail des personnels ne cessent de se dégrader du fait de l'insuffisance des moyens alloués

C'est pourquoi nos organisations appellent les personnels à se mobiliser par tout moyen et dans l'unité la plus large les 6 et 8 avril prochains pour :

- L'abrogation de la loi portant transformation de la fonction publique et l'abandon définitif des réformes de l'assurance chômage et des retraites,
- La défense, la reconquête et le développement des services publics,
- La revalorisation significative et immédiate des traitements et des salaires,
- L'arrêt des suppressions d'emplois et l'engagement d'un plan pluriannuel de recrutement partout où c'est nécessaire,
- L'octroi des moyens budgétaires nécessaires à l'accomplissement des missions au titre des lois de finances et de financement de la sécurité sociale.
- La réduction du temps de travail à 32 heures.
- L'égalité professionnelles entre les femmes et les hommes.
- Le respect et le développement des libertés syndicales.

Nos organisations appellent aussi à faire du 31 mars 2021 une puissante journée de mobilisation avec les retraité·es pour la revalorisation des retraites et des pensions.

Ensemble, dans l'unité la plus large et en convergence avec les citoyen·nes et les usager·es, pour le progrès social, mobilisons-nous pour gagner sur nos revendications !